L'inscription

L'inscription au foyer de jeunes est obligatoire afin de pouvoir accéder aux locaux et aux activités qui y sont proposés.

Celle de votre enfant sera effective au retour de son dossier complet soit :

- La fiche sanitaire complétée (voir schéma de droite) et une photo d'identité (obligatoire)
- Une copie de l'attestation d'assurance extra scolaire
- Une copie du certificat de vaccination
- Un brevet d'aisance aquatique

En fonction de votre situation, un certificat de scolarisation et un justificatif de domicile peuvent vous être demandé.

La fiche sanitaire

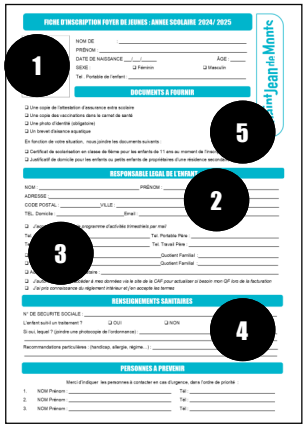

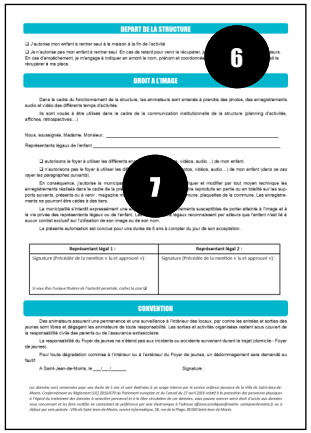

1 : La photo d'identité est obligatoire afin que nous puissions identifier rapidement votre enfant et notamment vis-à-vis du personnel vacataire que nous employons durant certaines périodes.

2 : Pensez à nous faire part des changements de coordonnées pouvant intervenir au cours de l'année.

3 : Cette partie est à remplir obligatoirement même si vous ne bénéficiez d'aucune prestations car ces organismes participent financièrement au fonctionnement de la structure.

4 : Nous vous rappelons que les animateurs ne sont pas habilités à administrer des médicaments.

5 : Pour les estivants, une facture (électricité, eau,…) peut faire office d'attestation de domicile.

6 : Les animateurs assurent une présence continue auprès de vos enfants que ce soit sur la structure ou lors des déplacements extérieurs (sorties et séjours) et conformément aux prérogatives du ministère de la jeunesse et des sports.

7 : La durée du droit à l'image permet d'anticiper les éventuelles utilisations notamment pour illustrer des documents municipaux d'information (magazine, plaquettes, rétrospectives,…)

L'inscription sous-entend que vous avez pris connaissance du règlement intérieur et que vous en acceptez les termes.

Nous contacter

Les parents qui souhaitent pouvoir s'entretenir avec les animateurs peuvent venir à leur rencontre lors des horaires d'ouvertures au public. Pour ceux qui le désirent, ils peuvent également les rencontrer en dehors de ces créneaux horaires sur rdv.

En début d'année scolaire, un temps de rencontre réservé aux parents est organisé afin de pouvoir recenser les demandes et besoins quant au fonctionnement de la structure afin d'améliorer le service rendu.

Au cours de l'année, les parents sont conviés à certaines animations (présentation séjours été, tournoi badminton familles, soirées, commission familles…)

Foyer de jeunes
1, rue des Moulins
85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS
Tel : 02.51.58.18.36
Courriel : foyerjeunes@mairie-saintjeandemonts.fr

FOYER DE JEUNES

Saint Jean de Monts

11 - 17 ANS

GUIDE D'INSCRIPTION À DESTINATION DES FAMILLES

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Vendée

Le présent guide a été élaboré à destination des familles projetant d'inscrire leur enfant au foyer de jeunes de Saint-Jean-de-Monts. Nous espérons qu'ils répondra aux différentes questions que vous pourriez vous poser. Toutefois, nous restons à votre disposition pour un éventuel complément d'information.

L'équipe d'animation.

Le foyer, rue des Moulins.

La structure

Le foyer de jeunes est un service municipal qui accueille les jeunes dès leur entrée au collège* et jusqu'à la fin de leur scolarité au lycée.

(*) : à partir du mois de juillet précédent leur entrée en sixième

Au travers de ses différentes actions, la structure tend à être identifiée comme un lieu :

- De propositions d'activités de loisirs, culturelles, éducatives et sociales
- De soutien et d'accompagnement aux projets d'initiative jeune
- D'accueil, d'écoute et d'échange

Le projet pédagogique

Il contient les axes que la structure souhaite développer tout au long de l'année :

Séjour surf aux MATHES

- **La citoyenneté** : aller à la découverte de son environnement et permettre aux jeunes d'agir sur leur territoire, …
- **La médiation artistique et culturelle** : favoriser l'ouverture culturelle et la réappropriation des pratiques artistiques.
- **La communication et l'information** : créer et développer des supports d'information et permettre l' accès aux nouvelles technologies de communication et d'information

Les activités

Les gagnants du concours « Bouge-toi »

Chaque trimestre, la structure édite un programme des activités et projets à venir.

Les jeunes peuvent participer à son élaboration et son invités à venir soumettre leurs idées de projets ou d'activités.

Le programme est distribué dans les collèges ainsi que dans différents lieux publics.

Vous pouvez également le recevoir par mail, en renseignant une adresse électronique sur la fiche d'inscription.

Equitation à La PALMYRE

Les horaires

En période scolaire :

- Le mercredi de 14h à 18h
- Le vendredi de 19h à 23h (soirée tous les quinze jours)
- Le samedi de 14 h à 19 h

Durant les vacances :

- Du lundi au vendredi : de 09h30 à 17h30.

A NOTER : Des modifications d'horaires peuvent être opérées en fonction des activités. Celles-ci vous seront toujours indiquées sur les programmes d'activités.

La structure est fermée 3 semaines en été lors des départs en séjours ainsi qu'aux vacances de Noël.

Hot-Dog à SAINT-LARY-SOULANS

L'équipe d'animation

Coralie CHOUDAR

Coralie CHOUDAR
Animatrice en charge en charge des activités tout au long de l'année

Xavier YDIER
Animateur et responsable de la structure. Il est votre interlocuteur pour les inscriptions ou toutes les questions autour de la facturation.

Xavier YDIER

La tarification

L'inscription au foyer de jeunes est gratuite. Néanmoins, une participation financière sera demandée pour certaines activités. Elle est de l'ordre de **30 % du coût réel** (tarif pour les montois et les habitants du Perrier). Une modulation est prévue pour les familles dont le QF est inférieur à 900 et les familles ne résidant pas sur la commune.

Le paiement des activités se fait à la réception de la facture.

IMPORTANT : En cas de paiement par chèque , merci de l'adresser au foyer de jeunes et de le libeller à l'ordre de la régie du foyer de jeunes.

Prestation DJ à Musique Océane